

**Réponse d'Intragaz à la demande de renseignements no 3 du Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétique (RTIÉE) relative à la Demande pour modifier les tarifs d'emmagasinage de gaz naturel à compter du 1er mai 2023**

**Origine :** Demande de renseignements n° 3

**Date :** 1<sup>er</sup> novembre 2024

**Demandeur :** Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétique (RTIÉE)

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS RTIÉE-3-1**

**Références :**

- i) **INTRAGAZ**, Dossier R-4189-2022, [Pièce B-0157, Intragaz-1, Doc.8.](#)
- ii) **INTRAGAZ**, Dossier R-4189-2022, [Pièce B-0158, Intragaz-1, Doc.8.2,](#) Tableaux 3 et 4 :

**3**

**Tableau 3**

**Projet PDL**  
En milliers (000 \$)

Description	Réels			Budget <sup>1</sup>			Écarts			
	Coût d'acquisition	Coût en capital capitalisé	Total	Coût d'acquisition	Coût en capital capitalisé	Total	Coût d'acquisition	Coût en capital capitalisé	Coûts total immobilisations	%
5 Servitudes et aménagements	822	39	861	571	31	602	251	8	259	43,1%
6 Équipements de puits	1 796	86	1 882	1 583	86	1 669	213	(0)	213	12,8%
7 Conduites de collecte	866	41	908	980	53	1 033	(113)	(12)	(125)	-12,1%
8 Mécanique et tuyauterie station	2 288	109	2 398	1 404	76	1 480	885	33	918	62,0%
9 Bâtiments	744	36	780	667	36	703	77	(1)	77	10,9%
10 Électricité	1 361	65	1 426	503	27	531	857	38	895	168,6%
11 Compression	5 885	281	6 166	5 706	310	6 016	180	(30)	150	2,5%
12 Déshydratation	2 217	106	2 323	2 146	117	2 263	71	(11)	60	2,7%
13 Bouilloire	1 347	64	1 411	1 027	56	1 083	320	8	329	30,3%
14 Instrumentation	1 010	48	1 058	1 250	68	1 318	(240)	(20)	(260)	-19,7%
15 Outillage	41	2	43	34	2	36	6	0	7	18,9%
16 Stimulation de puits	606	29	635	539	29	569	66	(0)	66	11,6%
17 Frais réglementaires autorisation	32	2	33	60	3	63	(28)	(2)	(30)	-47,6%
<b>18 Total Projet PDL</b>	<b>19 015</b>	<b>907</b>	<b>19 922</b>	<b>16 469</b>	<b>896</b>	<b>17 364</b>	<b>2 546</b>	<b>11</b>	<b>2 558</b>	<b>14,7%</b>

<sup>(1)</sup> Voir B-0007, R-4189-2022, Intragaz-1, Document 2, Annexe 2.1.2, Lignes 15 à 29

**7**

**Tableau 4**

**Projet SFL**  
En milliers (000 \$)

Description	Réels			Budget <sup>1</sup>			Écarts			
	Coût d'acquisition	Coût en capital capitalisé	Total	Coût d'acquisition	Coût en capital capitalisé	Total	Coût d'acquisition	Coût en capital capitalisé	Coûts total immobilisations	%
5 Servitudes et aménagements	539	17	555	772	31	803	(233)	(14)	(248)	-30,8%
6 Mécanique et tuyauterie station	2 076	65	2 140	1 380	55	1 435	696	9	705	49,1%
7 Bâtiments	1 038	32	1 070	625	25	650	413	7	420	64,6%
8 Électricité	3 941	123	4 064	3 800	102	3 902	141	20	161	4,1%
9 Compression	6 068	189	6 257	4 753	128	4 880	1 315	61	1 376	28,2%
10 Déshydratation	723	22	745	743	30	773	(20)	(7)	(27)	-3,5%
11 Bouilloire	371	12	383	437	18	454	(65)	(6)	(71)	-15,7%
12 Instrumentation	208	6	215	390	16	405	(182)	(9)	(191)	-47,0%
13 Outillage	34	1	35	35	1	37	(1)	(0)	(2)	-4,4%
14 Frais réglementaires autorisation	30	1	31	60	2	62	(30)	(1)	(31)	-50,5%
15 Subvention	(473)		(473)	(288)	102	(186)	(184)	(102)	(286)	153,7%
<b>16 Total Projet SFL</b>	<b>14 555</b>	<b>468</b>	<b>15 023</b>	<b>12 705</b>	<b>511</b>	<b>13 216</b>	<b>1 850</b>	<b>(43)</b>	<b>1 807</b>	<b>13,7%</b>

<sup>(1)</sup> Voir B-0007, R-4189-2022, Intragaz-1, Document 2, Annexe 2.1.2, Lignes 30 à 42

iii) **INTRAGAZ**, Dossier R-4157-2021, [B-0029, Intragaz-3, Doc. 1](#), page 7 à 10 :

*Demande de renseignements S.É.-AQLPA-1-2*

**Références :**

i) **INTRAGAZ**, Dossier R-4157-2021, [B-0011, Intragaz-1, Doc. 6](#), page 2 :

SOMMAIRE FINANCIER  
 PROJET SAINT-FLAVIEN

<b>Hypothèses</b>	
<b>Taux</b>	
Taux d'imposition	26,5%
Taux d'actualisation	6,7%
Inflation présumée	2,0%

<b>Structure du capital</b>	
Proportion de dette	54%
Proportion d'équité	46%
Coût de la dette	5,2%
Coût de l'équité	8,5%
Coût moyen pondéré du capital	6,7%

<b>Taux d'amortissement</b>	
Servitudes et aménagements	2,5%
Équipements de puits	3,3%
Conduites de collecte	2,5%
Mécanique et tuyauterie station	2,5%
Bâtiments	2,5%
Électricité	2,5%
Compression	3,3%
Déshydratation	2,5%
Bouilloire	5,0%
Instrumentation	5,0%
Outillage	10,0%
Frais règlementaires autorisation	3,3%

<b>Résultats</b>	
<b>Indicateurs rentabilités</b>	
Taux Rendement sur Investissements (TRI)	n/a
Taux Rendement sur Équité (TRE)	n/a
PI	n/a
PMT	>30 ans

Revenus requis (k\$)	Annuels	Cumulatifs	Actualisés cum.
1 an	1 213	1 213	1 136
2 ans	1 188	2 401	2 180
3 ans	1 163	3 564	3 137
4 ans	1 138	4 703	4 014
5 ans	1 114	5 817	4 819
6 ans	1 089	6 906	5 556
7 ans	1 064	7 970	6 231
8 ans	1 040	9 010	6 849
9 ans	1 015	10 025	7 414
10 ans	991	11 016	7 931
15 ans	865	14 720	9 907
20 ans	745	19 551	11 147
25 ans	737	23 438	11 878
30 ans	610	26 740	12 562

**ii) INTRAGAZ, Dossier R-4157-2021 [B-0012, Intragaz-1, Doc. 7](#), page 2 :**
**SOMMAIRE FINANCIER**  
**PROJET POINTE-DU-LAC**

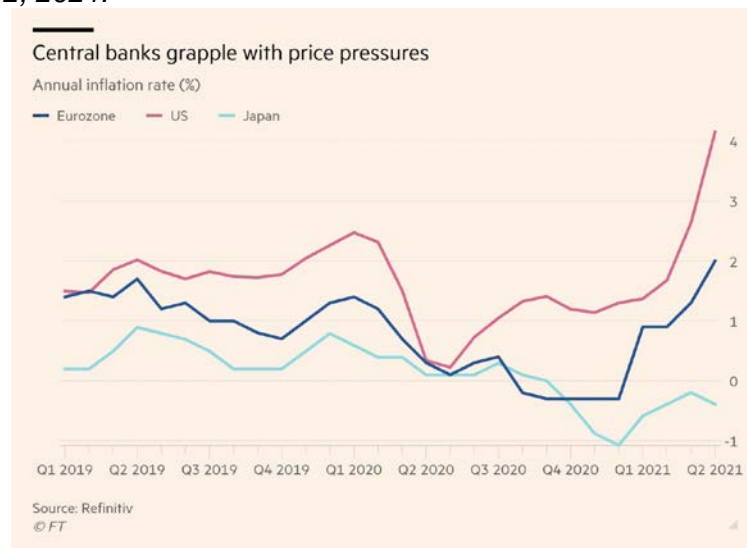
<b>Hypothèses</b>	
<b>Taux</b>	
Taux d'imposition	26,5%
Taux d'actualisation	6,7%
Inflation présumée	2,0%

<b>Structure du capital</b>	
Proportion de dette	54%
Proportion d'équité	46%
Coût de la dette	5,2%
Coût de l'équité	8,5%
Coût moyen pondéré du capital	6,7%

<b>Taux d'amortissement</b>	
Servitudes et aménagements	2,5%
Équipements de puits	3,3%
Conduites de collecte	2,5%
Mécanique et tuyauterie station	2,5%
Bâtiments	2,5%
Électricité	2,5%
Compression	3,3%
Déshydratation	2,5%
Bouilloire	5,0%
Instrumentation	5,0%
Outillage	10,0%
Stimulation de puits	5,0%
Frais règlementaires autorisation	3,3%

<b>Résultats</b>	
<b>Indicateurs rentabilités</b>	
Taux Rendement sur Investissements (TRI)	n/a
Taux Rendement sur Équité (TRE)	n/a
PI	n/a
PMT	> 30 ans

Revenus requis (k\$)	Annuels	Cumulatifs	Actualisés cum.
1 an	2 105	2 105	1 973
2 ans	2 061	4 166	3 782
3 ans	2 017	6 183	5 442
4 ans	1 973	8 157	6 963
5 ans	1 930	10 086	8 356
6 ans	1 886	11 972	9 633
7 ans	1 842	13 814	10 801
8 ans	1 798	15 612	11 870
9 ans	1 755	17 367	12 847
10 ans	1 711	19 078	13 739
15 ans	1 492	25 478	17 153
20 ans	1 279	33 791	19 286
25 ans	1 356	41 675	20 818
30 ans	1 139	47 803	22 085

**iii) Chris GILES, James POLITI, Martin ARNOLD et Robin HARDING, [Why central bankers no longer agree how to handle inflation](#), Financial Time, 2 June 2, 2021:**


**Demande(s) :**

- 1.3.1 **Nous sommes préoccupés par l'optimisme d'Intragaz quant à différentes hypothèses aux références i) et ii) dont le coût des matériaux et l'inflation. La référence iii) prévoit plutôt des pressions inflationnistes importantes tant sur les prix que les coûts.** Est-ce que d'autres scénarios d'inflation ont été considérés ? Est-ce que d'autres estimés de coûts ont été considérés à part du 15 % ?

**Réponse**

Intragaz désire rappeler que les coûts estimés des principales composantes du Projet Pointe-du-Lac, **représentant environ 50 % des coûts totaux, ont été établis à la suite d'appels d'offres auprès de trois fournisseurs (Intragaz-1, Document 1, page 22 de 33, lignes 5 à 7). Ce pourcentage est de 40 % dans le cadre du Projet Saint-Flavien (Intragaz-1, Document 1, page 23 de 33, lignes 2 à 4). Intragaz a utilisé une inflation de 2 % dans ses estimations de coûts des projets. Elle a cependant inclus aux prévisions de coûts des projets une contingence de 15 % qui offre une protection contre les incertitudes, telles que le taux d'inflation. D'autres estimés de coûts, n'ont pas été considérés.**

- 1.3.2 Veuillez présenter ces deux scénarios révisés avec une sensibilité sur la valeur de l'inflation et des coûts.

**Réponse**

**Une analyse de sensibilité de variations des coûts des projets de +/- 15 % a déjà été présentée par Intragaz dans sa preuve au soutien du présent dossier (pièce Intragaz-1, Document 1, page 24 de 33, section 7). En tenant compte du 15 % de contingence déjà incluse aux coûts des Projets, le scénario pessimiste de cette analyse de sensibilité représente donc un écart de coûts de + 30 % par rapport aux coûts prévus.**

[Souligné en caractère gras par nous]

**Demande(s) :****Question :**

- 3.1.1** À la référence ii) Intragaz présente les résultats des deux projets aux Tableaux 3 et 4. Veuillez indiquer quel pourcentage d'inflation avait été utilisé dans la colonne Budget pour chacun des postes. Veuillez aussi préciser quelle évaluation de classe de coût avait été utilisée dans les coûts de cette colonne budget (Classe C ou D).

**Réponse :**

Intragaz réitère qu'une inflation de 2 % a été utilisée lors de l'établissement des budgets. Les coûts estimés étaient de classe 3 (Type budgétaire) avec un intervalle de - 15 % à + 15 %.

**Question :**

- 3.1.2** Déjà à la référence iii) SÉ-AQLPA s'inquiétait des prévisions d'Intragaz sur ces coûts dont plus particulièrement celles reliées à l'inflation. Veuillez confirmer si un scénario avec une marge plus importante de sensibilité aurait permis d'éviter des dépassements de coûts? Si oui, veuillez préciser quel aurait été cette marge de sensibilité?

**Réponse :**

Intragaz souhaite rappeler que les coûts réels des Projets sont restés à l'intérieur des fourchettes visées par les analyses de sensibilité présentées lors du dépôt initial du projet (R-4157-2021, Intragaz-1, Document 1 – Projets d'optimisation de Pointe-du-Lac et Saint-Flavien – page 24, Tableau 3).

Une analyse avec une marge de sensibilité plus importante n'aurait pas eu pour effet de diminuer les coûts réels des projets.

**Question :**

- 3.1.3** Veuillez confirmer si les conclusions quant aux recommandations sur les choix proposés par Intragaz auraient été les mêmes en ayant considéré les coûts réels avec l'étude d'un scénario avec une marge plus importante de sensibilité (permettant d'obtenir des coûts plus similaires aux coûts réels) avaient été considéré dans le dossier R-4157-2021. Si non, veuillez présenter quel scénario aurait été retenu.

**Réponse :**

Intragaz confirme que les recommandations auraient été les mêmes.

**Question :**

- 3.1.4** Veuillez confirmer si les propositions qui avaient été obtenues pour l'appel d'offre de la référence iii) étaient sur la base des plans détaillés d'ingénierie ? Si non, veuillez présenter les résultats de chacune des offres de ces différents fournisseurs pour chacun des postes budgétaires ?

**Réponse :**

Tout comme les autres projets déposés à la Régie, les propositions reçues étaient basées sur des données d'ingénierie préliminaire.

Afin de maintenir une position de négociation forte et des relations commerciales positives avec les différents fournisseurs, Intragaz tient à conserver confidentielles les offres reçues des différents fournisseurs dans le cadre de ses processus d'appels d'offres. Cette stratégie permet à Intragaz d'assurer le maximum d'économies pour la clientèle. Par ailleurs, Intragaz considère que la question de l'intervenant dépasse le cadre de la présente demande.

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS RTIÉE-3-2****Références :**

- i) **INTRAGAZ**, Dossier R-4189-2022, [Pièce B-0157, Intragaz-1, Doc.8](#), Page 4, Section 2 :

2. TARIF

2.1 Tarif mensuel

*Le tarif mensuel est 1 755 800 \$.*

2.2 Cavaliers tarifaires

*Montant mensuel de 44 446 \$ approuvé par la Régie ajustant à la hausse le présent tarif pour la période du 1er mai 2023 au 30 avril 2033.*

*Montant mensuel de 36 384 \$ approuvé par la Régie ajustant à la hausse le présent tarif pour la période du 1er novembre 2023 au 30 avril 2033.*

- ii) **INTRAGAZ**, Dossier R-4189-2022, [Pièce B-0158, Intragaz-1, Doc.8.2](#).

**Demande(s) :****Question :**

- 3.2.1** Intragaz propose dans la référence i) deux cavaliers tarifaires. Veuillez préciser quels seraient ces deux cavaliers tarifaires selon que les montants des budgets présentées dans la référence ii) soient similaires ou moins élevé que les montants réels.

**Réponse :**

Le montant mensuel de 44 446 \$ approuvé par la Régie ajustant à la hausse le présent tarif pour la période du 1<sup>er</sup> mai 2023 au 30 avril 2033 fait référence à la décision D-2023-098 et n'est pas en lien avec la présente demande.

Le cavalier tarifaire dont il est question dans le cadre de la présente demande (phase 3 du présent dossier) vise à ajuster les tarifs en fonction des coûts réels des projets d'optimisation des sites de Pointe-du-Lac et de Saint-Flavien. Si les coûts réels avaient été égaux aux coûts budgétés lors du traitement de la cause tarifaire, aucun cavalier tarifaire n'aurait été requis. Dans le cas où les coûts réels avaient été plus bas que les coûts budgétés, un cavalier tarifaire ayant pour effet de réduire le revenu requis aurait été nécessaire.

Le revenu annuel requis uniforme à la fin du processus est le même, peu importe le budget initial.

**Question :**

**3.2.2** Dans ce cas, veuillez présenter l'économie qui aurait été réalisée par rapport aux cavaliers tarifaires proposés dans la référence i).

**Réponse :**

Intragaz réfère l'intervenant à la réponse à la question 3.2.1 de la présente demande de renseignements.